

NOUS COLLECTONS SÉLECTIVEMENT
2 NOUVEAUX TYPES DE DÉCHETS

1

LES FILMS PLASTIQUES

(dans nos 17 parcs à conteneurs - voir adresses sur <http://www.ibw.be/dechets/parcs-a-conteneurs/>)

2

LES PLASTIQUES DURS

(attention : uniquement dans les parcs de Braine-le-Château, Rixensart, Wavre, Chaumont-Gistoux et Villers-la-Ville !
Dans les autres parcs, ceux-ci sont toujours repris dans les encombrants)

LES FILMS PLASTIQUES



acceptés

- les sachets et sacs en plastique
- les films plastiques étirables
- les films d'emballage de palettes
- les films entourant les lots de boissons
- les bâches en plastique
- les films à bulles d'air
- les emballages de revues et publicités
- les sacs de pellets
- ...

Remarques : ceux-ci doivent être vidés et propres !



refusés

- les films et emballages plastiques souillés par des denrées alimentaires (charcuteries, fromages, ...), de la matière organique (sacs de terreau, sacs de granulés pour animaux, ...), de la peinture,...
- les sacs réutilisables
- les films et sacs compostables
- les rubans adhésifs
- ➔ **ordures ménagères / déchets résiduels**



destination

Après regroupement et compression en balles, ces films sont injectés dans différentes filières de recyclage afin d'être incorporés dans la fabrication de nouveaux objets en plastique. Les plastiques ne pouvant être recyclés suivent une filière de valorisation énergétique.

Pour plus d'informations :

Tél. (gratuit) : 0800/49.057
valmat@ibw.be - www.ibw.be



Intercommunale
du Brabant wallon
(IBW)

Rue de la Religion, 10
1400 Nivelles
Belgique

NOUS COLLECTONS SÉLECTIVEMENT
2 NOUVEAUX TYPES DE DÉCHETS

1

LES FILMS PLASTIQUES

(dans nos 17 parcs à conteneurs - voir adresses sur <http://www.ibw.be/dechets/parcs-a-conteneurs/>)

2

LES PLASTIQUES DURS

(attention : uniquement dans les parcs de Braine-le-Château, Rixensart, Wavre, Chaumont-Gistoux et Villers-la-Ville !
Dans les autres parcs, ceux-ci sont toujours repris dans les encombrants)

LES PLASTIQUES DURS



acceptés

les plastiques rigides de grande taille !

- seaux, caisses, paniers à linge
- meubles de jardin (chaises, tables,...)
- coffres de toit, valises
- tuyaux d'installations électriques, sanitaires ou de chauffage (sans le blindage métallique)
- jouets (sans batteries)
- cintres
- pare-chocs de voiture, enjoliveurs
- cuves, bidons, fûts et pots de peinture à l'eau (propres et vides)
- palettes plastiques
- tuyaux, volets et châssis (sans les vitres !) en PVC
- ...



refusés

- petites pièces : barquettes de fruits et légumes
- fûts étiquetés comme ayant contenu des produits dangereux (symboles de danger)
- tubes de mastic, cartouches de silicone
- plastiques pollués (avec peinture, ciment,...)
➔ Déchets Spéciaux des Ménages
- tuyaux d'arrosage, plaques ondulées, skis
- panneaux isolants et autres matériaux contenant des fibres ou du polyester
- casques et frigobox (contenant de la mousse)
➔ encombrants
- cassettes vidéo, frigolite
➔ ordures ménagères / déchets résiduels
- réfrigérateurs
➔ Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques



destination

Après regroupement, ces plastiques durs sont injectés dans différentes filières de recyclage afin d'être incorporés dans la fabrication de nouveaux objets en plastique. Les plastiques ne pouvant être recyclés suivent une filière de valorisation énergétique.



Intercommunale
du Brabant wallon
(IBW)

Pour plus d'informations :
Tél. (gratuit) : 0800/49.057
valmat@ibw.be - www.ibw.be

Rue de la Religion, 10
1400 Nivelles
Belgique